

Mairie, 45, rue Mairie, 45, rue de l'Eglise 57230 EGUELSHARDT



03 87 96 29 11 Mail : mairie.eguelshardt@wanadoo.fr



03 87 06 10 83

Responsable de la publication : Le maire. Comité de rédaction : Emile Eitel, Michèle de Michellerie, Sabine Nies

Horaires d'ouverture

Mairie

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 17h à 19h
Vendredi de 9h à 11h
Le maire et les adjoints
reçoivent en Mairie lors
des permanences ou
encore sur rendez-vous..

Pour les problèmes liés
Aux permis de
construire, prendre
rendez-vous avec
M.Mischler Rémy :
tel.03 87 96 29 55.

Pour réservation salle
contacter la mairie

Urgences :

Médecin de Garde :
08 20 33 20 20

Gendarmerie :

03 87 96 21 22

Pompiers : 18

Samu : 15

Services Publics :

Ecole élémentaire et
maternelle :

03 87 06 17 48

Presbytère catholique :

03 87 96 05 19

Presbytère protestant :

03 87 96 01 64

Intercommunalité :

03 87 06 10 40

Déchetterie Bitche :

03 87 96 09 28

Services usuels :

Taxis et ambulances

Schutz : 03 87 96 09 57

Straub : 03 87 96 14 15

Ambulance :

VSL 03 87 06 64 90

Gare SNCF: 3635

Pharmacies de garde :

3237

26 MAI 2013 - FÊTE DES MERES

La Mère.

Savez-vous ce que c'est que d'avoir une mère ? Songez que vous avez été un petit enfant, faible, nu, misérable, affamé, seul au monde.

Une femme se tenait alors auprès de vous, marchant quand vous marchiez, s'arrêtant quand vous vous arrêtiez, souriant quand vous pleuriez.

Cette femme qui vous apprend à parler et plus tard à lire, qui vous apprend à aimer, qui réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps sur sa poitrine ; cette femme qui vous donna son lait quand vous étiez petit et qui vous donnera sa vie toujours, c'est celle à qui vous dites : « Ma mère ! » et qui vous répond : « Mon enfant ! ».

Victor Hugo.

Ma Mère

Ma mère, que j'aime beaucoup,
M'a donné tout.

J'aimerai cette bonne mère
Ma vie entière.

Elle m'a soigné tout petit,
On me l'a dit.

Elle a balancé ma couchette
Blanche et proprette ;

M'apprent à marcher
Pas à pas,

Tenant mes bras ;

A dire un mot, puis à tout dire,
Même à sourire.

Si je pleure, elle me console
D'une parole ;

Et vite son baiser charmant
Me rend content.

Je veux rendre heureuse ma mère,
Ma vie entière,

Travailler et l'aimer bien fort
Jusqu'à la mort !



Jean Aicard

Bonne Fête à toutes les Mamans

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 mai 2013

En bref :

- Le Conseil Municipal renonce à exercer un *droit de préemption* sur la vente de 2 propriétés bâties.
(Pour des raisons liées au respect de la vie privée, nous ne communiquerons plus ni le nom des acheteurs et vendeurs).
- Une loi de décembre 2010 modifiée par la loi n° 2012-1561 du décembre modifie le nombre et la répartition des délégués au sein des organismes délibérants des EPCI à fiscalité propre. Ces règles s'appliqueront après le prochain renouvellement général des Conseils Municipaux. Actuellement, le Conseil de la Communauté Est de 52 membres et il s'avère que ce dispositif est parfaitement conforme à la nouvelle législation : 1 représentant pour les communes dont la population est inférieure à 750 habitants, 2 représentants pour une population comprise entre 751 et 1.500 habitants. Au-delà de 1.500 habitants, un représentant supplémentaire par tranche entamée de 1.250 habitants. La commune d'Eguelshardt sera représentée par 1 délégué, sans changement.
A l'unanimité le Conseil Municipal décide de retenir ce dispositif.
- Pour les travaux de *remise en sécurité du château de Waldeck*, la commune a déjà payé à ce jour des factures pour un montant de 231.690 € et perçu des subventions pour un montant de 189.655 €. Elle dispose de 217.800 € mais devra rembourser au plus tard le 31 juillet 2013 une ligne de trésorerie de 200.000 €. Pour faire face au paiement du solde des travaux qui s'achèveront vers la fin de l'été pour un montant de 257.234 € alors que les subventions encore attendues se montent à 219.145 €, le Conseil Municipal autorise la maire à contracter auprès du Crédit Mutuel un prêt-relais d'un montant de 300.000 €, au taux de 1,95%, remboursable le 31 Août 2014.
- Le Conseil Municipal décide de reporter à une séance ultérieure son accord ou son désaccord sur la nouvelle *Charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et son adhésion au SYCOPARC*.
Le maire recherchera quelques renseignements complémentaires auprès des instances concernées.

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE

Monsieur BARBA Marcel
Commissaire - Enquêteur

assurera une permanence en Mairie d'Eguelshardt le mercredi 03 juillet 2013 de 17h à 19h.

Avis aux habitants concernés par la création de l'AFP qui voudraient apporter leurs observations à l'enquête publique.

Si les arbres et les pierres pouvaient parler



Le samedi 1^{er} juin Monsieur Emile EITEL

guidera une visite en forêt d'une durée de 2 heures avec départ au parking de l'Eglise à 14 heures.

Le thème de la promenade portera sur le patrimoine naturel et les traces de l'histoire en forêt.
Avis aux amateurs.

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

L'Agence Régionale de Santé Lorraine vient de communiquer en mairie la synthèse du contrôle sanitaire pour l'année 2012.

Les résultats identiques à ceux de 2011 et la conclusion de l'AHR est la suivante :

L'eau distribuée en 2012 a été sur le plan bactériologique d'excellente qualité réglementaire sur le plan physio chimique pour les substances recherchées.



Le 9 juin la Société de Tir

« La Vigilante » organise son traditionnel concours de tir de 9h à 18h.

Restauration sur place



AGENDA

06 - Réunion mensuelle du Club des Seniors à la salle Rapin
09 - Concours de Tir, Société « La Vigilante » au stand de tir
21 - Fête de la musique, Société de Tir « La Vigilante », au stand de tir

REPAS ANNUEL « ASPERGES » DU CLUB DES SENIORS

Tous les ans le Club des Seniors de notre commune organise un repas « Asperges ». Cette année il s'est déroulé à Weiskirsch, à « La Table Paysanne ».

Après le repas, ceux qui le désiraient ont pu visiter « la Ruche » de Eschviller.



MARCHE AUX PUCES

Le dimanche 12 mai, le CIA a organisé un marché aux puces. Malgré une météo médiocre, quelques courageux ont bravé le mauvais temps pour exposer, acheter ou consommer.



NOS PEINES

Monsieur Jean-Pierre Keller est décédé le 8 mai 2013 à l'âge de 60 ans. Il était très sympathiquement connu dans notre commune et participait activement à la vie associative dans notre vallée. En sa qualité de président de l'association des Amis de Stockbronn, il savait organiser avec beaucoup de bonheur des manifestations comme des concours de pétanque, des marchés de Noël, des vide-greniers.

Au nom de la commune d'Eguelshardt, le maire exprime ses sincères condoléances à la famille de Jean-Pierre, si durement éprouvée.

Jardiniers à vos bottes !
un CONCOURS pour vous :

Habitants :
d'Alsace Bossue et
du Pays de Bitche :

Vous prenez soin...

...des petites bêtes ?
...des oiseaux ?
des plantes locales ?
et de votre jardin !



**"Mon jardin,
un coin de nature!" 2013**

Vous laissez libre
court à la nature,
dans vos massifs et
votre potager?

... Alors inscrivez-vous!

Pour vous inscrire envoyez le coupon réponse ci-joint, avant le 20 juin, à : la Maison du Parc, Concours « mon jardin un coin de nature », BP 24 - 67290 - La Petite Pierre.

LE FLORIDE CARAVELLE CLUB

Le Floride Caravelle Club de France qui vient de fêter ses 10 ans, a son siège au domicile de M. Revolon Patrick.

L'association compte plus de 200 membres adhérents issus de France, d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas et du Danemark, qui se rencontrent dans un esprit de convivialité plusieurs fois par an dans différentes Régions de l'Hexagone ou dans des Pays voisins pour exposer leurs belles carrosseries anciennes à l'occasion de salons ou pour organiser des balades exploratrices dans les territoires visités. Le Floride Caravelle Club a réalisé le week-end du 8 au 10 mai un périple dans l'Est de la France avec une escale à Eguelshardt le jeudi 8 mai où l'on a pu admirer, vers 12h45, une soixantaine de véhicules anciens briqués avec soin, très étincelants se ranger de façon très ordonnée à proximité de notre salle des fêtes.

Le maire, présent à leur arrivée, s'est dit honoré d'accueillir ce très dynamique club, il a remercié M. Patrick Revolon pour la beauté du travail qu'il accomplit avec le concours de son équipe, et de l'agréable spectacle que son organisation offre au public.

Après un repas pris à la salle Rapin, les sympathiques visiteurs sont repartis pour sillonner durant 2 jours encore les routes de Vosges du Nord.



SI LES ARBRES POUVAIENT PARLER

Le samedi 1^{er} juin, M. E. Eitel guidera une visite en forêt d'une durée de 2 heures avec départ au parking de l'église à 14 heures. Le thème de la promenade portera sur le patrimoine naturel et les traces de l'histoire en forêt.

Avis aux amateurs !

LA SHARKA : MALADIE DES ARBRES FRUITIERS

Notre commune est située dans le front d'endiguement de la SHARKA, maladie des arbres fruitiers à noyau du genre *Prunus*, classée organisme nuisible.

Les pouvoirs publics souhaitent assainir le secteur nord - est de la Moselle où cette maladie a été observée. L'objectif est de mener une prospection exhaustive des vergers de *Prunus* des communes de la zone concernée puis de mettre en œuvre des mesures de lutte éventuelles réalisées par le SRAL.

Si vous observez des symptômes de la maladie sur quetsches, pruniers, mirabelliers, nectarines, abricots, le signaler soit en mairie soit à la DRAAF, soit à FREDON LORRAINE.

Note technique – La sharka des arbres fruitiers à noyau

La sharka est considérée comme la plus grave des maladies à virus des arbres fruitiers à noyau en Europe, et est présente en France depuis les années 1960. Elle est classée organisme nuisible aux végétaux, en lutte obligatoire de façon permanente et sur tout le territoire.

Il s'agit d'une maladie causée par un virus (*Plum Pox Virus* (PPV) ou virus de la variole du prunier) dont la transmission peut se faire de deux façons :

- par différentes espèces de **pucerons itinérants**, qui peuvent contaminer des vergers dans un rayon de quelques kilomètres à partir d'un arbre atteint.
- par **multiplication végétative** ; dans le cas de nouvelles plantations, il convient donc de s'assurer que le matériel végétal (variété et porte greffe) est sain.

La sharka est une maladie incurable, la lutte repose donc principalement sur la détection précoce, l'arrachage et la dévitalisation des arbres contaminés.

La sharka affecte les arbres fruitiers du genre *Prunus* et se développe de façon épidémique sur pêchers, pruniers et abricotiers où elle provoque des déformations et des nécroses des fruits, pouvant les rendre impropres à la consommation.

Les symptômes suivants peuvent être observés au printemps et en été sur pêchers, pruniers et abricotiers ; toutefois ils peuvent varier légèrement selon les variétés et les cultivars :

- **Sur feuilles** : éclaircissement visible le long des nervures secondaires et tertiaires et/ou présence de taches ou d'anneaux chlorotiques. Ces symptômes s'atténuent au cours du temps et finissent par s'estomper dans le courant de l'été sous l'effet des fortes chaleurs.



Symptômes sur feuille
(Source : FREDON Lorraine)

Sur fruits : décolorations et déformations en forme de taches ou d'anneaux visibles sur la peau.

Ces symptômes sont plus marqués sur abricots, quetsches et nectarines.



Symptômes sur mirabelles



Symptômes sur quetsches

Source : FREDON Lorraine, AREFE

Les mesures de gestion de la zone contaminée en Moselle est

Compte tenu de la situation particulière de la contamination par le virus de la Sharka de cette zone (contamination étendue et massive sur le territoire de plusieurs communes), un dispositif particulier est mis en place en 2013, à la demande du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Un front d'endiguement est défini formant une couronne de communes à distance des communes connues contaminées. Dans ce front une prospection de tous les vergers de *Prunus* sera réalisée à compter de fin mai 2013 par des agents de la FREDON. En cas de découverte de cas de Sharka dans ces communes, les mesures de lutte prévues par l'arrêté du 17 mars 2011 seront mises en œuvre par le SRAL.

Vous êtes dans une commune incluse dans ce front et donc concernés par les mesures exposées ci-dessus. Des réunions d'information seront organisées dans le courant du mois de mai en vue de présenter la maladie, sa distribution géographique actuelle et le dispositif mis en place.